

# Le rituel sorcier

JEAN-MARIE APOSTOLIDÈS  
*Département de littérature  
Stanford University*

Un étrange rituel, à la fois neuf et traditionnel, oppose au tournant du xvi<sup>e</sup> et du xvii<sup>e</sup> siècles le juge et la sorcière. Fondé sur l'hostilité, la violence, le sadisme et l'incompréhension mutuelle, il vise d'abord à produire des symboles qui rendent acceptables des phénomènes que la société ne peut pas assimiler. Le chercheur contemporain doit saisir que la mythologie de la sorcellerie est une croyance partagée. En d'autres termes, les victimes et les bourreaux s'organisent autour d'un discours commun, dont chacun assume sa part. En ce qui concerne les sorcières, elles s'appuient sur une tradition dont Robert Muchembled a défini les grands axes<sup>1</sup>, et qui s'exacerbe à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, en raison des changements sociaux survenus à la suite des guerres de religion. Ainsi, il y a sans doute chez de nombreuses accusées, et quand bien même elles ignorent tout du discours savant, une tentation de s'adonner à la sorcellerie, c'est-à-dire de causer du tort à leurs proches. Alors que, dans les villages traditionnels, la sorcière était un être ambivalent, susceptible de faire à la fois le bien et le mal, à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle elle est davantage celle qui envie les autres et tâche de s'emparer d'un pouvoir illicite. Comme elle ne le possède plus dans un univers *désenchanté*, elle se tourne vers les puissances démoniaques pour parvenir à ses fins. La décision de s'abandonner au diable est généralement prise à la suite d'une déception. Un individu ne peut pas supporter une épreuve que Dieu lui envoie, ou bien il se montre insatisfait de sa condition terrestre. Parfois, sous la pression de difficultés matérielles, il éprouve d'autant plus le désir de se livrer au Malin que son sort lui paraît injustifié. L'abandon au mal touche la plupart du temps des individus en marge de leur communauté, ou bien ceux que les misères du temps écartent des réseaux traditionnels de solidarité. Un être se trouve d'autant plus la proie de la tentation diabolique qu'il est réduit à ne pouvoir compter sur personne. La montée de la sorcellerie à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle est donc à rapprocher de la décomposition des communautés traditionnelles, ravagées par les guerres religieuses et par les difficultés économiques. C'est moins le phénomène de la sorcellerie qui est nouveau que la façon dont les sorcières sont perçues. Plutôt que d'être au cœur de la vie communautaire, la nouvelle sorcière apparaît comme un individu en marge, qui se livre au diable pour nuire à ses semblables, et qui cherche à obtenir un pouvoir secret afin de se venger du rejet dont elle fait l'objet.